

COMPTE RENDU

DES CINQUANTE CINQUIEME ET CINQUANTE SIXIEME SESSIONS DU COMITE ITIE
14 et 15 septembre 2023

Le **Ministre des Mines, de l'Industrie et du Développement Technologique** ai, **Vice-président du Comité ITIE, Monsieur FUH Calistus Gentry**, a présidé les **14 et 15 septembre 2023** à l'Hôtel Mont-Fébé de Yaoundé une double session du Comité ITIE en présence le **14**, de **Monsieur Abdoulaye YAOUBA, Ministre délégué auprès du Ministre des Finances**, des membres du Comité, des invités, des points focaux et des personnels du Secrétariat Permanent.

Le **Président de session** dans son propos liminaire rappelle que la session en cours s'inscrit dans la préparation de la validation du Cameroun à l'Initiative qui va démarrer le **1^{er} octobre**. Il insiste sur la nécessité d'approfondir la résolution prise par le Comité le **31 août 2023** sur l'affaire Glencore et de l'insérer dans le Rapport ITIE 2021.

Il a passé la parole au **Secrétaire Permanent** qui, en sa qualité de rapporteur de séance a rassuré sur le quorum. Elle a présenté le projet d'ordre du jour remanié en raison des contraintes rencontrées par le conciliateur pour arriver au Cameroun donnant ainsi pour la première journée l'architecture ci-après :

1. Examen et adoption du projet de compte rendu de la double session des 30 et 31 août 2023 ;
2. Examen et approbation par le Comité de la résolution sur l'affaire Glencore ;
3. Examen et adoption des Rapports Annuels d'Avancement 2021 et 2022 ;
4. Examen et adoption de l'état de mise en œuvre des recommandations de la mission de pré-validation ;
5. Examen et adoption des formulaires de la validation ;
6. Divers.

Au jour 2 des travaux, les points ci-après ont été approuvés et débattus :

7. Examen et adoption du Rapport ITIE 2021;
8. Divers ;
9. Atelier de présentation au public du Rapport ITIE 2021.

JOURNEE DU 14 SEPTEMBRE 2023

1. Examen et adoption du projet de compte rendu de la double session des 30 et 31 août 2023

Les travaux s'ouvrent à **10h38min** et le **Président de séance** passe la parole au **Secrétaire Permanent** qui rappelle la méthodologie qui a conduit à la formulation du projet en examen en insistant sur l'existant à savoir, un extrait de compte rendu relatif à l'affaire Glencore et une version intégrale du compte rendu de la double session du Comité ITIE.

Le point focal, responsable du suivi de la rédaction des comptes rendus a rappelé que ces deux documents avaient été au préalable transmis aux membres du Comité pour propositions de reformulation s'il y a lieu.

Les membres du Comité ont formulé des propositions de réécriture que le Secrétariat a consignées pour finalisation du compte rendu du reste adopté moyennant les observations susmentionnées.

2. Examen et approbation de la résolution sur l'affaire Glencore

Le Secrétaire Permanent a rappelé la méthodologie qui a conduit à la formalisation de cette résolution. **Monsieur Michel BISSOU** a procédé à sa lecture intégrale. Plusieurs réactions formulées séance tenante complètent celles reçues en ligne.

Les représentants de l'Union des Journalistes du Cameroun et de Transparency International – Cameroon ont suggéré des propositions de réécriture acceptées par le Comité.

Le représentant de Gaz du Cameroun a souhaité que les propos du DGA de Glencore soient intégralement transcrits dans l'extrait de compte rendu et que sa prise de parole en tant qu'invité soit mentionnée dans la résolution à signer.

S'agissant des administrations, **le sous-directeur des hydrocarbures, le représentant de la CONAC** ont apporté leurs contributions.

Le Président de séance a clos ce point après l'adoption de la résolution sur l'affaire GLENCORE en prescrivant au Secrétaire Permanent de faire les diligences pour sa transmission urgente pour sa signature.

3. Examen et adoption des Rapports Annuels d'Avancement 2021 et 2022

Dès l'ouverture de cette section, **le Secrétaire Permanent** a indiqué que lesdits Rapports Annuels d'Avancement ont plusieurs fois été examinés par le Comité. Elle a rappelé que la raison du dernier renvoi portait sur la transmission au Secrétaire Permanent des comptes d'emploi des régisseurs de l'UGAP 1 et 2. Elle a confirmé avoir reçu toute cette liasse documentaire relative à l'exercice 2021. Ce qui a permis au Secrétariat Permanent de formaliser en un seul tableau, la présentation des données financières de l'exercice 2021. Le compte d'emploi consolidé des UGAP et du Secrétariat Permanent a été projeté et expliqué. Le Rapport Annuel d'Avancement 2022, n'ayant fait l'objet d'aucune réserve, **le Secrétaire Permanent** a suggéré l'adoption des Rapports Annuels d'Avancement 2021 et 2022.

Les Rapports Annuels d'Avancement 2021 et 2022 ont été adoptés à l'unanimité des membres.

4. Examen et adoption de l'état de mise en œuvre des recommandations de la mission de pré-validation

Le Secrétaire Permanent a rappelé le courriel du 11 mai 2023 et celui qui est arrivé plus tard intitulé « observations préliminaires » transmis par le responsable pays au sein du Secrétariat international, **Monsieur Ahmed Zouari** à l'issue de la mission de pré-validation d'avril 2023. Elle s'est appesantie sur les aspects de gouvernance interne



du Comité, la déclaration du SG/PR, la présidence par le champion de l'ITIE d'une session du Comité avant le 30 septembre 2023, la signature des contrats des personnels permanents.

Sur ce dernier point, **les représentants de la Présidence de la République, de la CONAC, les députés représentant l'Assemblée Nationale, les représentants des organisations de la société civile, des entreprises extractives** ont chacun pris la parole pour dire le droit sur cette question et manifester leur étonnement quant à la lenteur observée pour boucler ce dossier depuis près de 05 ans.

Le Comité a prescrit au **Secrétaire Permanent** de donner ses avis tels qu'attendus par le MINFI et la DAJC/MINFI afin que le Cameroun puisse prétendre lors de la validation à l'effectivité de la mise en place d'un Secrétariat Permanent. **Le représentant de la CONAC** a rappelé que la contractualisation des personnels est devenue une des clauses de sauvegarde identifiée par la mission de pré-validation comme un handicap avec impact négatif sur l'engagement de l'Etat du Cameroun.

Après ces différentes interventions, **le Secrétaire Permanent** a fait savoir que les contrats du Secrétaire Permanent et du deuxième gardien étaient absents de la liasse documentaire transmise par la DAJC/MINFI. Elle a souligné la nécessité de recruter des personnels additionnels et *s'est engagée à transmettre ce dossier au plus tard mardi le 19/09/2023.*

Le Président de séance, compte tenu de la situation critique de ce dossier sur le chemin de la validation du pays, a encouragé le Secrétaire Permanent à agir dans le sens souhaité et a mandaté l'Honorable Pétrus MBEDE à récupérer lesdits dossiers et à les lui porter au plus tard mardi matin le 19/09/2023, délai de rigueur.

Le Président de séance a pris l'engagement d'ici lundi le 18/09/2023 de faire la transmission du projet de décret ITIE à la primature en adressant une copie avancée à la Présidence de la République.

5. Examen et adoption des formulaires de la validation

Le Président de séance a rappelé que les trois formulaires ont été mis à la disposition des principaux collègues. **Le Secrétaire Permanent** a ajouté que ces trois formulaires une fois remplis doivent être transmis au SI-ITIE qui assure l'assistance technique mais n'agit pas comme validateur. Elle a indiqué que jusqu'ici le Secrétariat Permanent n'a pas enregistré de formulaire rempli de la part des collègues.

Le représentant de Gaz du Cameroun a souhaité qu'un distinguo soit fait entre le formulaire « engagement des parties prenantes » et les deux autres. Pour le 1^{er} cas, il a indiqué que les collègues doivent être mis à contribution pour remplir ceux-ci en ayant à cœur de mettre en lumière les progrès réalisés entre 2021 et 2023. Pour ce qui est des formulaires « Transparence » et « Résultats et impact », il a suggéré la mise en place de groupes de travail.

Le Directeur des mines agissant en qualité de coordonnateur désigné du collège des administrations a pris la parole pour proposer la mise en place de trois groupes travail auxquels sont associés les cadres du Secrétariat Permanent.

A la demande du **Président de séance**, il a proposé la composition des groupes de travail comme suit : **Coordonnateur Technique du remplissage des trois formulaires : Monsieur Aristide MIMBANG, Directeur des mines ;**

1. Groupe de travail sur le remplissage du formulaire « engagement des parties prenantes » :

Membres: KOUAKEP NZENGHA Clotaire, NOUE Christian, FAI YENGO Emmanuel, Mohamadou BACHIROU, GORSOU Eric, NDJETOH Micheline, **Rapporteur** : Michel BISSOU

2. Groupe de travail sur le remplissage du formulaire « Transparence » :
Membres : KAKE KAMGA Raoul, TONDJE Camille, ELOUNG NNA Mackaire, Mohammadou BACHIROU, KOUAKEP Clotaire, Mahmoud TAOUSSE, HAMADJAM Raphael, LACGNI Carlos, MESSI Parfait, NDISHEPNGONG Kelvin, **Rapporteur** : Michel BISSOU
3. Groupe de travail sur le remplissage du formulaire « Résultats et impact ». **Membres** : Fai Yengo Emmanuel, Kouakep clotaire, Lacgni Carlos, Nkodo Mvongo Martial, NDJETOH Micheline, Michel BISSOU **Rapporteur** : Corinne AHOUE.

Le Comité a adopté la mise en place des 03 groupes de travail, s'est résolu à transmettre ces formulaires pour avis au Secrétariat International et de se réunir les 26 et 27 septembre 2023 pour les adopter.

6. Divers

L'actualisation en cours des éléments sur le site internet du Comité et du MINMIDT a alimenté ce point. **Le Secrétaire Permanent** a saisi cette occasion pour informer le Comité que le Chef de la Cellule informatique du MINMIDT est dorénavant point focal au sein du Secrétariat Permanent. Elle a ajouté que le MINMIDT a publié sur son site internet avec lien croisé sur le site du Comité d'importants documents relatifs à l'exploitation minière au Cameroun, il s'agit de 05 conventions minières, de 06 permis d'exploitation des mines, de 08 textes relatifs à l'exploitation des mines et carrières.

Pour finir, le Comité est informé que le **Secrétariat Permanent** a pris part à une réunion organisé au Cabinet du MINMIDT et que cette participation aux réunions hebdomadaires de coordination au sein du Cabinet du MINMIDT deviendra systématique.

Après les différentes prises de parole, le **Président de séance** a remercié les participants et les a invités à se retrouver dans la même salle le lendemain pour la poursuite des travaux et l'atelier de publication du Rapport ITIE 2021.

JOURNEE DU 15 SEPTEMBRE 2023

La deuxième journée démarre à 10h24mn et porte sur les points 7 à 9 de l'ordre du jour adopté la veille. .

7. Examen du Rapport ITIE 2021

Après vérification du quorum, le **Président de séance** a procédé à la lecture de l'unique point de l'ordre du jour et a recommandé aux membres du Comité une méthodologie facilitant le bon déroulement dudit examen :

- a)- présentation du Rapport ITIE 2021 par le consultant ;
- b)- observations des participants suivies des clarifications du présentateur ;
- c)- adoption du Rapport en objet.

L'Administrateur Indépendant, Monsieur Radhouane BOUZAIANE du cabinet ENERTEAM Tunisie a présenté les différentes articulations de la version pré-finale du Rapport ITIE 2021.

Après cette présentation, le **Président de séance** a félicité le cabinet pour la qualité de son exposé et des enseignements prodigués, puis il a passé la parole au **Team leader du groupe ad hoc de relecture des projets du Rapport ITIE 2021** pour présenter les observations relevées dans le document.

Les interventions des membres issus des différents Collèges ont porté sur la délivrance des permis miniers, la différence entre les données d'exportation d'or publiées sur les plateformes internationales et les données publiées par l'ITIE-Cameroun, la pertinence des rapports thématiques, l'exhaustivité et la fiabilité du Rapport ITIE 2021, le cadre juridique et l'exhaustivité des données sur le Bénéficiaire Effectif, etc.

A l'issue des débats, le Comité décide d'adopter le Rapport ITIE 2021 sous réserve des améliorations suggérées par le Groupe Ad hoc de relecture et celles formulées séance tenante par les participants.

8. Divers

La représentante du CRADEC annonce de la publication prochaine d'une étude réalisée sur la transparence du sous-secteur de l'Exploitation Minière Artisanale et à Petite échelle (EMAPE) au Cameroun, publication à laquelle seront conviés les membres du Comité ITIE.

Le Secrétaire Permanent apporte des éclairages sur sa communication par mail au sujet des modalités de paiement des indemnités de session après leur tenue.

9. ATELIER DE PUBLICATION DU RAPPORT ITIE 2021

Le Ministre des Mines, de l'Industrie et du Développement Technologique, Monsieur FUH Calistus Gentry a présidé le 16 septembre 2023 dès 16h00 à l'Hôtel Mont Fébé de Yaoundé, l'atelier de présentation au public du Rapport ITIE 2021. L'objectif dudit atelier était de présenter au public le Rapport ITIE de l'exercice 2021.

L'atelier fortement couvert par les médias a débuté par une série d'allocutions. Le premier intervenant, **Dr Abdoul WAHABI MALIKI**, représentant l'**ACIC** et membre du Comité ITIE s'est exprimé au nom des Organisations de la Société Civile. Après avoir rendu hommage au feu **Ministre Gabriel DODO NDOKE**, il a rappelé que le Cameroun se trouvait sur le chemin critique de la validation et a plaidé entre autres pour la signature des contrats des personnels permanents.

Le mot du **représentant du sous-collège des entreprises extractives en suit. Monsieur Luc BIHIYA BI KANA**, représentant de **Gaz du Cameroun** a insisté sur les acquis de la mise en œuvre de l'ITIE pour les entreprises au Cameroun. Il a rappelé l'engagement des entreprises extractives au processus ITIE au Cameroun, il a saisi l'occasion pour porter à l'attention du public que l'ITIE est une source de données fiables du secteur extractif.

La troisième intervention est celle du MINMIDT qui a indiqué que le Rapport ITIE 2021 est publié par le Cameroun avant l'échéance du 31 décembre 2023 requise par la Norme ITIE. Il a ajouté que l'Administrateur Indépendant réalisera dans le cadre de sa mission une étude de faisabilité sur la divulgation systématique. Il a réitéré l'engagement des plus hautes autorités du pays à poursuivre la mise en œuvre de l'ITIE, pour l'amélioration des conditions de vie des populations. Il a indiqué que le Comité

avait lors de ses dernières assises pris une importante résolution sur ladite affaire et que cette résolution sera communiquée à l'opinion publique après le présent atelier.

Après les différentes allocutions, **Monsieur Radhouane BOUZAIANE du cabinet ENERTEAM** Tunisie a présenté au public le Rapport ITIE de l'exercice 2021. Il ressort de ladite présentation que les paiements des sociétés extractives ont atteint un montant de 776,09 milliards de FCFA. Les revenus captés au niveau du budget de l'Etat au titre de la même année ont atteint un montant de 589,35 milliards FCFA contre 535,18 milliards de FCFA en 2020, ce qui s'explique par l'effet prix du pétrole en 2021 et la reprise des activités post covid-19.

La présentation a été suivie d'une série d'échanges avec le public afin de contribuer à l'éveil citoyen sur la gouvernance du secteur extractif au Cameroun. **La première série des échanges a porté sur** : l'état d'avancement du Cameroun dans la mise en œuvre des mesures correctives de la précédente validation, la concordance du rapport au seuil d'écart convenu par le Comité ITIE, l'existence d'une stratégie pour que le secteur minier génère plus d'emplois, l'état d'avancement de la finalisation du décret d'application du code minier, etc.

La deuxième série des échanges a porté sur les paiements environnementaux, la subvention du raffinage de la SONARA, les contrats de concession et le traitement des paiements sociaux, la contribution de la mine solide dans le secteur des industries extractives, etc.

Après la publication officielle du Rapport ITIE 2021, Le Comité comme de tradition s'emploiera à le disséminer auprès des différents publics cibles dans le cadre du déploiement de sa Stratégie Nationale de Communication. En application de la Norme ITIE, le Rapport ITIE 2021 sera accessible à partir du site internet du Comité ITIE ainsi que des administrations de tutelles. L'atelier s'est achevé à 18h30. /-

Le Secrétaire Permanent



**Le Ministre des Mines, de l'Industrie et
du Développement Technologique a.i.
Vice-Président du Comité ITIE**

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

MINISTERE DES FINANCES

COMITE ITIE

Secrétariat Permanent



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace – Work – Fatherland

MINISTRY OF FINANCE

EITI COMMITTEE

Permanent Secretariat

N° _____/MINFI/ITIE/SP/IN/CA/MB

Yaoundé, le

RELEVÉ DES RESOLUTIONS ET RECOMMANDATIONS
DES CINQUANTE CINQUIEME ET CINQUANTE SIXIEME SESSIONS DU COMITE ITIE
14 et 15 septembre 2023

Le Comité ITIE Cameroun, réuni en ses sessions des 14 et 15 septembre 2023 à l'Hôtel Mont-Fébé de Yaoundé, **après avoir délibéré,**

DECIDE :

1. D'adopter le compte rendu des sessions des 30 et 31 août 2023 ;
2. D'adopter la résolution sur l'affaire GLENCORE et prescrit au Secrétaire Permanent de porter ladite résolution à la signature du SETAT;
3. D'adopter les Rapports Annuels d'Avancement des exercices 2021 et 2022 ;
4. De mettre en place trois groupes de travail pour le remplissage des trois formulaires de validation ITIE « Engagement des parties prenantes » « Transparence » « Résultats et Impact » en désignant le Directeur des Mines comme Coordonnateur du remplissage desdits formulaires ;
5. De rendre les formulaires remplis au Secrétariat Permanent en vue saisine du SI-ITIE pour recueillir ses avis ;
6. De programmer une double session les 26 et 27 septembre 2023 notamment pour adopter les trois formulaires de validation remplis en vue de leur publication sur le site internet du Comité ;
7. D'adopter le Rapport ITIE 2021 sous réserve des améliorations à y apporter sur la base des observations du Comité.

RECOMMANDE :

Au Président de séance

1. De réaliser l'engagement pris d'ici lundi le 18/09/2023 de faire la transmission du nouveau décret ITIE à la primature en faisant une copie avancée à la Présidence de la République.

Au Secrétariat Permanent :

2. De finaliser et transmettre les contrats des personnels au Président du Comité pour suite à donner au plus tard le 19 septembre 2023. Mandat a été confié à l'Honorable Pétrus MBEDE de s'adjoindre un membre du collège de la société civile pour accompagner le Secrétaire Permanent dans cette tâche.

Le Secrétaire Permanent

Agnes Solange Ondigui Owona

Le Ministre des Mines, de l'Industrie et du Développement Technologique a.i.

Vice-président du Comité ITIE

Pr. FUH CALISTUS Gentry